

1. Établir un budget pour chaque année d'études. Préciser s'il s'agit d'une année **civile** (ex. : 2025) ou **scolaire** (ex. : 2025/2026).
2. Indiquer le nombre de mois de la formation :
  - **Formations semestrielles** (CFC, université, etc.) : calculer sur une base annuelle de **10 mois**.
  - **Formations modulaires** : calculer selon le **nombre réel de mois suivis**, avec un maximum de **12 mois par budget**.

### Montants

Indiquer **uniquement les montants mensuels**. Le total sera calculé automatiquement en fonction du nombre de mois mentionné au point 2.

### Dépenses études

3. Indiquer le coût mensuel de la formation.  
Si nécessaire, effectuez le calcul vous-même : montant annuel ÷ nombre de mois indiqués au point 2.
4. Frais en lien avec la formation : Indiquer les éventuels frais de trajets, repas hors domicile, séjours ou matériel. Joindre une liste annexe détaillant ces dépenses.

### 5. Dépenses frais de vie

En cas de partage des frais avec un·e partenaire/époux·se, indiquer **uniquement votre part des dépenses**, y compris votre part d'impôts. Merci de le préciser clairement dans votre lettre de motivation.

Ne peuvent pas être pris en compte dans le budget :

- le 3<sup>e</sup> pilier
- les dettes

### Entrées

6. Indiquer votre **saire mensuel net** et/ou vos **indemnités de chômage habituelles**.
7. Indiquer la perte de revenu durant la période de formation.
8. Pour les danseur·ses engagé·es au **Grand Théâtre de Genève** ou au **Béjart Ballet Lausanne**, indiquer le montant de la bourse ou de la prime accordée.